

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Administration publique : les véreux dans la ligne de mire du Premier ministre

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

C'EST une erreur monumentale de croire que le discours au viroli, prononcé par le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, ne s'adressait qu'aux seuls agents du ministère des Transports. Dans ce lot d'agents publics indécents, on peut citer ceux des régies financières, de la Justice, de l'Habitat et bien d'autres. D'où le récent coup de gueule du chef du gouvernement contre le personnel du ministère des Transports, impliqué au premier chef dans la tragédie nationale, le naufrage du "Esther Miracle".

Mieux les pratiques déviantes fustigées par le "locataire de l'Immeuble du 2-Décembre", s'apparentent à des métastases gangrenant le service public. Afin que son message soit compris une fois pour toutes, le "natif de Ntang-Louli" n'a pas porté de gants. (...) Le drame actuel que nous vivons, avec des conséquences sur les vies humaines, illustre à lui seul l'importance de respecter ces principes fondamentaux", est-il convaincu. Avant de rappeler aux fonctionnaires les principes fondamentaux régissant le fon-



Le Premier ministre, Alain Claude Bilie-By-Nze, ici lors d'une précédente réunion.

ctionnement de l'Administration et par la même occasion déplorer les maux la minant. "Malheureusement, force est de constater que la complaisance, le laxisme, les conflits d'intérêts et l'intérêt personnel sont des maux qui fragilisent notre mission de service public. Trop souvent et pour le déplorer, les actes administratifs et autres agréments ou autorisations sont délivrés sans examen rigoureux ni contrôle des pièces fournies au dossier au mépris de l'intérêt

général", a-t-il regretté. Excédé par ces pratiques déviantes, Alain-Claude Bilie-By-Nze, dont l'obstination et la détermination ne sont plus à démontrer, compte dorénavant passer à la répression des fonctionnaires véreux. (...) Tout agent public répondra désormais plus que jamais de ses actes devant les juridictions compétentes (...) Personne ne sera épargné à tous les niveaux. Personne. Chacun assumera ses responsabilités", prévient-il.

Unoca : une meilleure coordination des efforts en Afrique centrale

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LA réunion annuelle des représentants et envoyés spéciaux du Secrétaire général des Nations unies et des directeurs régionaux et coordinateurs résidents du système des Nations unies s'est achevée vendredi passé.

Durant deux jours, les hôtes d'Abdou Abarry, représentant spécial et chef de Bureau régional des Nations unies en Afrique centrale (Unoca) ont passé au peigne fin les programmes menés par le système des Nations unies dans la sous-région. Objectif : parvenir à une meilleure coordination desdits programmes et, par la même occasion, à une meilleure intégration des efforts. Les panélistes espèrent que les quatre grands programmes porteront à terme leurs fruits en Afrique centrale, une zone confrontée à de nombreux défis et autres difficultés.

Ceci d'autant que, comme l'a rappelé Parfait Onanga-Anyanga, représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu en Centrafrique, chef de la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation en Centrafrique), le système onusien ambitionne de "répondre aux attentes des gouvernements et populations des pays dans la région d'Afrique centrale". Un accompagnement via, entre autres,



Les participants au terme de la rencontre de Libreville.

l'harmonisation des "politiques et programmes socio-économiques" devant aboutir à la réalisation de l'Agenda 2030 et 2063 de l'Afrique. Pour y parvenir, le plaidoyer relatif à la mise en place d'un programme répondant auxdites attentes a figuré au cœur des échanges.

"Ces quelques jours nous ont permis de nous concerter sur la nécessité de ne jamais perdre de vue que tout ce que nous faisons est d'être au service des gouvernements pour le bien des populations et communautés", soutient Parfait Onanga-Anyanga.

Pour sa part, Abdou Abarry a pris l'engagement d'œuvrer à l'application des recommandations de la réunion de Libreville. "Vous pouvez compter sur le Bureau de l'Unoca pour prendre en charge l'ensemble des recommandations", a-t-il clamé haut et fort.

Miroir du gouvernement

Fermeté !

La main du Premier ministre ne tremblera pas. Vendredi dernier, en effet, face aux personnels de l'administration des Transports réunis à l'immeuble Arambo, Alain-Claude Bilie-By-Nze s'est montré ferme et intransigeant. En indiquant clairement qu'au terme des différentes enquêtes diligentées au lendemain de la tragédie survenue le 9 mars dernier au large de Libreville, que si les responsabilités de certains agents de cette administration sont établies, ils devront répondre de leurs actes.

"Peu importe qui vous êtes, peu importe votre couverture, personne, je dis bien personne, ne sera épargné". On n'en attendait pas moins de la part du chef du gouvernement. Car, au regard de la tristesse et de l'émotion nationales

suscitées par ce drame, il va sans dire que les uns et les autres doivent pleinement assumer les conséquences de leurs actes. Ce d'autant plus que depuis plusieurs années, de nombreux agents publics semblent s'être départis des principes cardinaux (intégrité, neutralité, sens des responsabilités, loyauté, respect des dispositions légales en vigueur, probité morale, etc.) inhérents à leurs missions quotidiennes. Tout ceci adossé à une forme d'impunité. De fait, fidèle à la ligne qu'il avait édictée le 10 février dernier lors de sa rencontre avec les secrétaires généraux, directeurs généraux et autres directeurs généraux adjoints des différents pans de l'administration publique, Alain-Claude Bilie-By-Nze est plus que jamais déterminé

à sonner la fin de la récréation. Une tâche ardue, au regard des différentes pesanteurs qui plombent l'administration de notre pays.

C'est dire la détermination qui devrait l'animer à chaque instant. Le jeu en vaut vraiment la chandelle. Car comme il l'a indiqué le 17 mars dernier, "le drame que nous vivons illustre l'obligation de respecter les textes. Ces principes de bonne conduite nous obligent à traiter tous les dossiers de la même façon, sans complaisance, sans laxisme. Car il y a trop d'arrangements, de passe-droits et de corruption. Ce phénomène de corruption dans notre pays devient préoccupant."

J.KOMBILE MOUSSAVOU